

# LaLettre municipale

**P1** / Festivités juin

**P2** / Informations municipales

**P3** / Fête Nationale

**P4** / Manifestation

## Retour sur les festivités de juin



Crédit photo : MATEO I./Mairie

# INFORMATIONS MUNICIPALES



## Registre nominatif des personnes vulnérables

Si vous êtes ou si vous connaissez une personne vulnérable, le registre nominatif est là pour permettre une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Peuvent figurer, à leur demande, sur le registre nominatif :

- les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile,
- les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, résident à leur domicile.

Pour vous inscrire : Accueil de la mairie, par téléphone : 04.66.35.03.07 ou par courrier électronique : [mairie@codognan.fr](mailto:mairie@codognan.fr)

## Canicule

Grâce à la mise en place de la climatisation réversible, les élèves des deux écoles de Codognan peuvent terminer l'année scolaire dans les meilleures conditions.

## Horaires d'été - Juillet/Août

Les services administratifs seront ouverts les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00, les mardis et jeudis de 8h30 à 12h00.



# Boulodrome Paul Jézouin



13 Fête nationale  
juillet

**18 heures** : ouverture pour les enfants avec jeux gonflables

**19 heures** : Apéritif citoyen

**20 heures** : Accueil par M. le Maire avec participation du CMJ

**20 heures 30** : Repas tiré du sac ou rougail saucisse (+ fromage) à 15 € la part

Vin et dessert offerts par la municipalité

Réservation du repas pour le 8 juillet au plus tard :  
par téléphone : 04.66.35.03.07, par mail : [mairie@codognan.fr](mailto:mairie@codognan.fr) ou à l'accueil

**22 heures** : Retraite aux Flambeaux

**22 heures 30** : Bal avec DJ

# 19 JUILLET 2025

19H00

VIENS REPRÉSENTER TA DÉCENNIE PRÉFÉRÉE

# Summer REVIVAL

## BATTLE

80'S VS 90'S VS 2000

## SOIRÉE DJ

Mix des plus grands hits de chaque décennie

# LES ARÈNES DE CODOGNAN

BAR // SNACK

Sophie Chantal



Ville de  
Codognan